

Vendredi 01 Juin 2018

Le marché français des voitures neuves a progressé de 0,2 % en mai

Avec 191 705 immatriculations en mai 2018, le marché français des voitures particulières a progressé de 0,2 % en données brutes et de 5,4 % à nombre de jours ouvrés comparable (19 jours, contre 20 en mai 2017). Sur les cinq premiers mois de l'année, le marché s'est établi à 935 937 unités, en hausse de 3,5 % en données brutes et de 4,5 % à nombre de jours ouvrés comparable (103 jours, contre 104 sur la même période de 2017).

Le marché des véhicules utilitaires légers a augmenté de 1,9 % en mai, à 37 554 unités (+ 7,3 % à nombre de jours ouvrés comparable), et de 5,4 % sur cinq mois, à 193 162 unités (+ 6,4 % à nombre de jours ouvrés comparable).

Avec 4 389 immatriculations le mois dernier, le marché français des véhicules industriels de plus de 5 tonnes a enregistré une hausse de 2,4 % par rapport à mai 2017. Sur cinq mois, il a augmenté de 7,5 %, à 22 256 unités.

Les marques françaises ont vu leurs ventes de voitures neuves augmenter de 5,5 % le mois dernier, à 109 056 unités (- 12,4 % pour Citroën, à 17 164 unités ; + 28,4 % pour DS, à 2 240 unités ; + 0,8 % pour Peugeot, à 33 081 unités ; 7 014 unités pour Opel ; - 6,2 % pour Renault, à 36 252 unités ; + 25,2 % pour Dacia, à 13 168 unités). Les marques étrangères ont en revanche subi une baisse de 6,2 %, à 82 649 unités. Le groupe Volkswagen a reculé de 7,7 %, à 23 420 unités, Ford de 6,1 %, à 7 723 unités, le groupe BMW de 0,7 %, à 7 193 unités, Nissan de 14,6 %, à 5 495 unités, et le groupe Volvo Cars de 11,8 %, à 1 380 unités, tandis que le groupe FCA a progressé de 25 %, à 9 855 unités, le groupe Toyota de 10,5 %, à 8 134 unités, Daimler de 9,9 %, à 7 085 unités, le groupe Hyundai de 22,1 %, à 6 855 unités.

Sur les cinq premiers mois de 2018, les ventes de voitures des constructeurs français ont enregistré une hausse de 10,8 %, à 540 647 unités (- 3,1 % pour Citroën, à 89 667 unités ; + 15,3 % pour DS, à 10 210 unités ; + 8,4 % pour Peugeot, à 170 705 unités ; 31 867 unités pour Opel ; - 0,6 % pour Renault, à 176 663 unités ; + 19 % pour Dacia, à 61 171 unités), et celles des groupes étrangers une baisse de 5 %, à 395 290 unités (- 0,9 % pour Volkswagen, à 108 994 unités, + 17,1 % pour FCA, à 44 154 unités, + 3,9 % pour Toyota, à 42 361 unités, - 0,6 % pour le groupe Ford, à 39 646 unités, + 1,6 % pour BMW, à 34 804 unités, + 22,5 % pour le groupe Hyundai, à 34 227 unités, + 5,2 % pour Daimler, à 27 935 unités, - 15,2 % pour Nissan, à 27 934 unités, et + 1,5 % pour Volvo Cars, à 7 211 unités).

Le marché du véhicule d'occasion est estimé à 469 633 unités en mai, en baisse de 2,3 %, et à 2 352 382 unités sur cinq mois, en diminution de 1,6 %. (AFP, COMMUNIQUE DE PRESSE CCFA 1/6/18)

Peugeot lance les séries spéciales 208 et 308 Tech Edition

Peugeot propose une nouvelle série spéciale Tech Edition basée sur une version Allure. La 208 Tech Edition se positionne sur le haut de la gamme 208 et propose les nouveaux moteurs Euro-6.c, ainsi que la nouvelle teinte rouge Elixir. Cette série spéciale intègre toute la connectivité, les aides à la conduite et à la manœuvre : l'Active City Brake, l'Aide au stationnement avant, le Park Assist, la Caméra de recul, le Peugeot Connect et le Pack Confort avec accoudoir central avant.

Elle arbore également des éléments distinctifs : un badge spécifique sur les portes avant, des jantes de 16 pouces Titane Diamantage séquentiel, le vitrage arrière surteinté, la sellerie maille 3D Techmat Mistral avec surpiqûres Gris Zephyr, la crosse de porte noir brillant et le volant cuir pleine fleur.

La 208 Tech Edition dispose de quatre motorisations dont trois en Euro-6.c : trois moteurs à essence PureTech 82 S&S BVM5 Euro-6.c, PureTech 110 S&S EAT6 Euro-6.b et PureTech 110 S&S BVM6 Euro-6.c, ainsi qu'un moteur diesel BlueHDi 100 S&S BVM6 Euro-6.c.

La 308 Tech Edition est quant à elle une alternative à la finition GT Line et dispose d'équipements technologiques de sécurité avec le Pack Drive Assit et le Pack Side Security.

Des équipements de style distinctifs sont par ailleurs présents sur la 308 Tech Edition : le garnissage spécifique Tep/Alcantara® avec surpiqûres bleues et oranges, les jantes en alliage de 17 pouces diamantées Rubis, un badge spécifique sur les ailes avant, un enjoliveur de seuil de porte et des pédaliers en inox, des surtapis Tech Edition, un volant cuir pleine fleur et des panneaux de porte surpiqûres bleues et oranges. La 308 Tech Edition est disponible en cinq motorisations Euro-6.c : trois moteurs à essence PureTech 110 S&S BVM6, PureTech 130 S&S EAT8 et PureTech 130 S&S BVM6, ainsi que deux moteurs diesel, Blue HDi 130 S&S EAT8 et Blue HDi 130 S&S BVM6.

La 208 Tech Edition est disponible à partir de 19 500 euros et la 308 Tech Edition à partir de 26 550 euros. (COMMUNIQUE DE PRESSE PEUGEOT 29/5/18)

L'achat de la batterie disponible sur les utilitaires électriques de Renault

Renault proposera les Kangoo Z.E. et Master Z.E. en achat intégral (batterie incluse) à partir du 5 juin. Toutes les versions des deux utilitaires électriques seront disponibles, au choix du client, soit avec la batterie en location, soit en achat intégral. Le prix d'achat d'un Kangoo Z.E. ou d'un Master Z.E. « batterie incluse » sera majoré de 7 400 euros HT par rapport à une version avec la batterie en location.

Renault s'est positionné comme leader du véhicule utilitaire électrique en France en 2017, avec 53,6 % de part de marché. (COMMUNIQUE DE PRESSE RENAULT 1/6/18)

Jacques Mauge réélu à l'unanimité à la présidence de la Fiev

Le syndicat des fabricants d'équipements et de pièces pour automobile (Sfepa) vient de réélire Jacques Mauge pour un nouveau mandat de trois ans à la présidence de la Fiev. Cette réélection intervient alors que la fédération a beaucoup œuvré dans la recomposition de la Plateforme automobile, désormais présidée par Luc Chatel.

« Luc Chatel a permis une belle avancée des discussions qui ont abouti récemment au contrat stratégique de filière signé par trois ministres et qui sera très structurant pour notre secteur », explique M. Mauge.

Ce contrat, qui prévoit de multiplier par cinq le nombre de véhicules électriques vendus en 2022 grâce à la multiplication des infrastructures de bornes de recharge, doit également permettre d'aider les industriels à s'associer pour être intégrés dans l'assemblage des cellules des batteries des véhicules électriques. « Notre prochaine action doit porter sur les véhicules autonomes.

Un véhicule autonome qui fonctionne est un véhicule qui embarque de l'intelligence basée sur l'expérience. Les Pouvoirs publics vont également nous aider afin d'accroître la connaissance du véhicule autonome », souligne Jacques Mauge.

La Fiev, avec le soutien de Comexposium, s'est également fortement impliquée dans la relance du Salon Equip Auto, qui se déroule en alternance avec le Mondial de l'Automobile de Paris.

Enfin, autre chantier déjà mis en œuvre pour le président de la Fiev : une académie digitale afin que chacun puisse avoir accès à la formation. (JOURNALAUTO.COM 31/5/18)

Francis Bartholomé analyse les mesures du contrat stratégique pour la filière automobile

Dans un entretien accordé au JOURNALAUTO.COM (31/5/18) Journalauto.com, le président du CNPA Francis Bartholomé analyse les mesures du contrat stratégique pour la filière automobile. « Nous sentons une réelle volonté du gouvernement se saisir du sujet de l'avenir de la filière automobile via ce contrat stratégique et ses différentes mesures proposées.

Ce que nous demandons, c'est surtout la neutralité technologique : l'ensemble des parties prenantes ont bien souligné que l'électrique n'était pas la seule solution à la diversification du parc automobile français. L'hydrogène, et même le thermique, dont le diesel Euro-6, font aussi partie des réponses.

En effet, même à raison de 5 % du marché et 100 000 unités, l'électrique ne sera la seule solution pour renouveler le parc. Il va falloir faire évoluer le dossier, et travailler sur les véhicules les plus anciens et pollués. Nous essayons de faire comprendre à l'Etat que la politique de l'interdit n'est pas la meilleure et qu'il doit se donner les moyens d'évacuer ses véhicules pollués.

Nous avons donc demandé de la visibilité sur les aides, moyens employés, et sur la stratégie engagée, qui doit être pérenne », déclare-t-il.

« Les discussions dans les réunions avant la présentation du contrat ne font pas mention des autres énergies, alors que nous souhaitons mettre l'accent sur le développement de la pile à combustible. Il existe une véritable opportunité avec cette énergie, qui permet de parcourir des trajets plus importants, notamment par rapport à l'électrique.

Par ailleurs, plusieurs acteurs, et non des moindres, dont des équipementiers et des constructeurs, se sont engagés dans cette voie. Si nous voulons préserver la santé des citoyens et favoriser le renouvellement du parc, nous devons faire appel à ces technologies », ajoute le dirigeant.

Interrogé sur l'évolution de la fiscalité, M. Bartholomé explique qu'il ne peut pas accepter que la grille du bonus-malus ne bouge pas avec l'application du cycle d'homologation WLTP. « Nous avons demandé à être extrêmement prudents pour qu'il n'y ait pas de conséquences trop fortes sur l'industrie automobile et les ventes.

L'Etat doit prendre ses responsabilités et ne pas faire supporter le renouvellement du parc roulant par les automobilistes », souligne-t-il. (JOURNALAUTO.COM 31/5/18)

Le gouvernement joue la carte de l'hydrogène

Ce vendredi, le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot lancera le « plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique ». Le gouvernement va dédier 100 millions d'euros pour produire de l'hydrogène « vert » et mettre en circulation 5 000 véhicules à hydrogène en 2023. La moitié de l'enveloppe sera dédiée à des aides à l'investissement dans des électrolyseurs.

L'Etat estime qu'en finançant 20 % du coût de ces équipements capables de produire de l'hydrogène à partir d'électricité et d'eau, ils deviendront compétitifs par rapport aux moyens actuels, en tout cas pour les usages des plus petits sites (chimie, verreries). En 2023, le gouvernement espère ainsi avoir aidé à financer 250 mégawatts d'électrolyseurs. Des appels à projets pilotés par l'Ademe seront lancés au second semestre.

Pour s'assurer que l'hydrogène produit sera bien décarboné mais aussi « vert », c'est-à-dire issu d'une production solaire ou éolienne, le gouvernement veut œuvrer à la traçabilité de l'hydrogène produit, d'ici à 2020. Pour autant, reconnaît l'exécutif, les premiers électrolyseurs seront branchés sur le réseau électrique - avec des électrons aux trois-quarts d'origine nucléaire.

L'autre moitié de l'enveloppe du plan servira à développer la mobilité à partir d'hydrogène. Aujourd'hui, 263 véhicules roulent à l'hydrogène en France, en s'approvisionnant dans une vingtaine de stations de recharge dédiées. En 2023, le gouvernement se fixe pour objectif une centaine de stations, qui ravitailleraient 200 véhicules lourds et 5 000 véhicules utilitaires. A l'horizon 2028, il vise 400 à 1 000 stations, pour faire rouler 20 000 à 50 000 véhicules utilitaires et 800 à 2 000 véhicules lourds.

Un travail sur l'élaboration des normes applicables à ces stations sera mené. Le programme des investissements d'avenir et l'agence nationale de la recherche ont déjà consacré une centaine de millions d'euros à de la R&D. Au-delà du français Air Liquide, numéro deux mondial des gaz industriels, d'autres acteurs y viennent, des plus grands comme Engie, Renault, le Groupe PSA, Faurecia, Plastic Omnium ou EDF, aux plus petits comme McPhy Energy ou Powidian. (ECHOS 1/6/18)

Nomination au sein de la PFA

Luc Chatel, président de la Plateforme automobile, a nommé Emmanuelle Peres au poste de directrice générale adjointe de la PFA, en charge des compétences, de l'emploi et de la formation. Le 22 mai à Bercy, M. Chatel a signé avec Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, le Contrat stratégique de la filière automobile (CSF), dont l'un des volets majeurs porte sur l'emploi et les compétences.

Emmanuelle Peres, qui prend ses fonctions le 1^{er} juin, coordonnera, en lien étroit avec Marc Mortureux, directeur général de la PFA, les actions qui visent l'anticipation et la transformation des emplois et compétences, enjeu crucial pour la filière automobile impactée par trois disruptions majeures (technologique, numérique, sociétale). (COMMUNIQUE DE PRESSE PFA 31/5/18)

La dette abyssale d'Autolib' menace la Mairie de Paris

Déjà accusée de mauvaise gestion des vélos en libre-service dans la capitale, la mairie de Paris fait face à une nouvelle difficulté, se voyant sommée d'éponger le lourd déficit du service d'autopartage « Autolib' » par son opérateur, le groupe Bolloré. Ce dernier réclamerait 40 millions d'euros par an jusqu'en 2023 à Paris et aux autres communes concernées pour combler un trou financier qui devrait atteindre 293,6 millions d'euros à cette échéance, a indiqué Le Monde, en citant un document interne du groupe Bolloré. L'information a été confirmée par le député de centre-droit Yann Wehring.

« L'industriel refuse de combler le gouffre seul mais, jusqu'ici, les négociations avec la mairie de Paris ont tourné court », écrit Le Monde. Lors du lancement en 2011 des Autolib', de petites voitures électriques grises qui sillonnent Paris et sa banlieue, le contrat négocié jusqu'en 2023 avec le groupe Bolloré prévoyait que l'industriel prendrait en charge les pertes éventuelles à hauteur de 60 millions d'euros.

Au-delà, il revenait aux communes concernées - Paris mais aussi 97 petites villes qui entourent la capitale - de mettre la main à la poche. Or malgré son succès commercial (153 542 abonnés en avril 2018 contre 139 262 un an avant), le service Autolib' s'est transformé en « échec économique », selon Le Monde, pour qui « le système pâtit de la mauvaise rotation entre Paris et les communes voisines ».

« Le contribuable parisien sera-t-il mis à contribution pour régler l'addition d'une nouvelle faiblesse de la Ville ? », a demandé dans un communiqué Pierre-Yves Bournazel, député et conseiller LR de Paris en critiquant « une gestion hasardeuse ». « Après le fiasco Velib', le fiasco Autolib'', a également déploré la conseillère Danièle Simonnet, de La France Insoumise.

Bruno Julliard, premier adjoint à la maire, a, lui, dénoncé un « montant largement excessif et en partie injustifié ». « Nous contestons radicalement et fermement l'ampleur des chiffres », a-t-il affirmé. (AFP, MONDE 31/5/18)

Pour 2048, Michelin veut 100 % de pneus recyclés

Le groupe Michelin affiche ses ambitions écologiques à Movin'On (30 mai au 1^{er} juin), sommet mondial de la mobilité durable. Le manufacturier a annoncé que, d'ici à 2048, ses pneus seront fabriqués avec 80 % de matériaux durables (caoutchouc naturel, huile de tournesol, limonène, etc) et que 100 % d'entre eux seront recyclés. Une annonce plutôt ambitieuse puisque le taux mondial de récupération des pneus est de 70 % tandis que le taux de recyclage plafonne à 50 %.

Cet objectif passe par des programmes de recherche sur des matériaux bio-sourcés comme Biobutterfly. Ce programme, lancé en 2012 en partenariat avec Axens et IFP Energies Nouvelles, vise à créer des élastomères de synthèse à partir de biomasse comme le bois, la paille ou la betterave. En parallèle, Michelin investit dans des solutions innovantes, à l'instar de sa récente acquisition de **Lehigh Technologies**, spécialiste des micro-poudrettes de haute technologie dérivées de pneumatiques recyclés.

Cette société américaine est le leader sur le marché des poudres de caoutchouc micronisées (MRP), qui remplacent les charges d'alimentation à base de pétrole et de caoutchouc dans une large gamme d'applications industrielles et grand public.

« Cette acquisition démontre la volonté stratégique de Michelin de valoriser son expertise dans les matériaux de haute technologie, dans des domaines qui s'étendent au-delà du pneumatique », souligne **Christophe Rahier**, directeur de la ligne business matériaux de haute technologie de Michelin.

Outre ces efforts portant sur la conception de ses produits, Michelin s'est aussi fixé pour mission d'identifier de nouvelles façons de recycler les pneumatiques, ou de nouveaux débouchés pour les pneus recyclés. Un hackathon a ainsi été organisé l'an dernier, en partenariat avec Aliapur, pour imaginer des solutions permettant d'utiliser les granulats de pneus. (JOURNALAUTO.COM 31/5/18)

L'équipementier MGI Coutier devient Akwel

L'équipementier automobile MGI Coutier a annoncé jeudi qu'il allait se renommer Akwel pour refléter son développement à l'international et ses acquisitions récentes. Le groupe, fondé dans l'Ain en 1972 par la famille Coutier, qui détient toujours 69,7 % du capital, n'avait pas changé de nom depuis 1989, année de la reprise par Coutier de la société MGI.

« Ce choix vise vraiment à remettre toutes nos équipes sous une seule et même bannière, et à avoir un nom plus international, donc plus en phase avec notre projet d'entreprise », a expliqué Mathieu Coutier, président du directoire. « MGI Coutier ne reflétait pas cette dimension internationale parce que le terme Coutier est difficilement prononçable dans de nombreux pays », a-t-il ajouté.

« Akwel » vient du savoyard « Akwelyi », qui signifie « aller de l'avant ». Le nom a aussi une connotation positive en anglais puisqu'il sonne comme « well », a expliqué Mathieu Coutier. Le changement a été adopté mercredi lors d'une assemblée générale extraordinaire. Il sera accompagné de nouveaux supports de communication et d'un nouveau de code de cotation en Bourse.

MGI Coutier, qui a racheté l'équipementier américain Avon en 2011 et l'équipementier suédois Autotube en 2014, réalise désormais 36 % seulement de ses ventes en France, tandis que le reste de l'Europe, la Russie et l'Afrique pèsent pour 30 %, l'Amérique du Nord pour plus de 22 % et l'Asie/Moyen-Orient pour plus de 10 %.

Fils d'un des trois fondateurs du groupe, Mathieu Coutier a souligné que la disparition du nom familial ne traduisait aucun changement dans les intentions futures des principaux actionnaires. « Ce qui est très clair pour la deuxième génération, c'est que nous souhaitons poursuivre l'aventure qui a été initiée par nos parents, le nouveau nom n'entre absolument pas dans une logique de vendre le groupe », a-t-il précisé.

Spécialisé dans les tuyaux pour l'acheminement des fluides ou l'admission d'air, ainsi que dans les mécanismes de capots, coffres et portières, Akwel entend profiter de la demande croissante des constructeurs automobiles pour l'optimisation des systèmes de dépollution, de la gestion thermique et de la masse des véhicules. Le groupe, dont la capitalisation boursière s'élève à quelque 745 millions d'euros, emploie 11 000 personnes et vise un chiffre d'affaires d'environ 1,2 milliard d'euros à l'horizon 2020, contre un milliard en 2017. (REUTERS 31/5/18)

L'UE et le Japon redoutent de « sérieuses turbulences » si les Etats-Unis taxent les voitures importées

L'Union européenne et le Japon redoutent que les taxes à l'étude par Washington sur les voitures importées provoquent de « sérieuses turbulences » sur les marchés si elles étaient appliquées, dans un communiqué commun publié en marge d'une réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris.

« Si ces mesures à l'étude sont imposées, elles provoqueraient de sérieuses turbulences sur les marchés internationaux », ont prévenu la Commissaire

européenne au Commerce, Cecilia Malmström, et le ministre japonais au Commerce, Hiroshige Seko, dont les pays sont d'importants exportateurs d'automobiles.

Tous deux ont également estimé qu'une telle initiative américaine pourrait mener à la « disparition du système commercial multilatéral actuel », placé sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et demandé à d'autres pays partageant la même opinion à se joindre à eux.

L'administration Trump, qui va imposer vendredi des taxes sur l'acier et l'aluminium importés d'Europe, du Canada et du Mexique, menace également de taxer les importations de voitures, jusqu'à 25 %, ce qui serait un coup dur pour des pays exportateurs comme l'Allemagne et le Japon. (AFP 31/5/18)

Les eurodéputés veulent des mesures contre la fraude au compteur kilométrique

Les députés européens ont réclamé jeudi que des mesures soient prises dans l'Union européenne pour lutter contre la fraude au compteur kilométrique, employée pour revendre plus cher les véhicules d'occasion.

Dans une résolution votée à 577 voix (32 voix contre), le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a ainsi demandé à la Commission européenne de nouvelles mesures « obligeant les États membres à créer des obstacles juridiques, techniques et opérationnels destinés à empêcher la manipulation des compteurs kilométriques ».

Selon un rapport de l'eurodéputé allemand social-démocrate Ismail Ertug, entre 5 % et 12 % des véhicules d'occasion sur les marchés nationaux et entre 30 % et 50 % des véhicules vendus d'un pays à l'autre dans l'UE ont été manipulés pour faire apparaître moins de kilomètres au compteur que ceux en réalité parcourus.

Cela pourrait représenter un préjudice économique pour l'ensemble de l'UE situé entre 5,6 et 9,6 milliards d'euros. La commissaire chargée des Transports, Violeta Bulc, a reconnu qu'il fallait « des solutions plus efficaces pour lutter contre ce problème qui dure depuis longtemps » et a affirmé que la Commission était « prête à proposer les amendements nécessaires à la législation le plus rapidement possible ».

Outre une fraude commerciale puisque les véhicules sont vendus plus chers qu'ils ne devraient, ces voitures au compteur abaissé présentent un problème environnemental puisqu'elles sont plus polluantes que ce qui est attendu, mais aussi un problème de sécurité routière puisque des révisions exigées à certains niveaux de kilométrage peuvent ne pas être faites, a expliqué Ismail Ertug, lors d'une conférence de presse.

En conséquence, les députés européens demandent « à la Commission de mettre en place un cadre juridique permettant aux États membres d'enregistrer les données des relevés obligatoires de compteurs kilométriques lors des contrôles techniques périodiques, mais aussi lors de chaque visite d'inspection, d'entretien, de maintenance et de réparation ainsi que d'autres visites dans les garages, ce dès la première immatriculation du véhicule ».

« Les Etats membres devraient faire de cette fraude une infraction pénale », recommandent aussi les eurodéputés.

Il est enfin demandé aux constructeurs automobiles davantage de solutions techniques empêchant toute manipulation du compteur. (AFP 31/5/18)

Légère baisse du marché japonais en mai

Les ventes de véhicules neufs au Japon (hors 660 cm³) ont diminué de 0,6 % en mai, à 236 023 unités, avec une baisse de 2,4 % pour les VP et de 6,8 % pour les autobus, tandis que les camions ont progressé de 11,7 %, indique la JADA (Association des concessionnaires).

Toyota a vu ses ventes reculer de 6,6 % en mai, Nissan a confirmé son redressement et affiché une croissance de 2,4 %, Mitsubishi a quant à lui fait un bond de 31,2 % et Subaru a chuté de 40 %.

Les ventes de mini-véhicules ont par ailleurs augmenté de de 0,6 % en mai, à 135 844 unités.

Au total, les ventes de véhicules au Japon, toutes catégories confondues, ont reculé de 0,2 % en mai, 371 867 unités, après une augmentation de 3,2 % en avril. (AFP 1/6/18)

Mazda franchit la barre des 50 millions de véhicules produits

Quatre-vingt-six ans et sept mois après la production de son premier véhicule, Mazda vient de franchir la barre des 50 millions d'unités assemblées au Japon. Longtemps centré à Hiroshima, l'outil de production gagnera l'usine de Hofu, à Yamaguchi, en 1982. De ces sites sortiront de nombreux modèles emblématiques dont le plus connu restera sans doute le roadster MX-5. Mazda s'est aussi illustré grâce à ses ingénieurs avec notamment une série de coupés à moteur rotatif (Cosmo Sport 110 S, RX-7 et RX-8) dont le couronnement a finalement été la victoire aux 24 Heures du Mans de 1991 avec la Mazda 787B. Seule japonaise en date à avoir gagné dans la Sarthe.

Mazda a également développé dernièrement les technologies SkyActiv, dont la deuxième génération sera introduite avec la prochaine Mazda 3 en 2019. Les ventes de Mazda ne cessent de progresser. Ainsi sur l'exercice 2017-2018, le constructeur a écoulé 1,631 million de véhicules, niveau record, en hausse de 5 % par rapport à 2016-2017. Cette croissance est notamment tirée par les SUV, qui ont représenté 46 % des ventes. Pour l'exercice qui a démarré le 1er avril, le constructeur souhaite atteindre 1,660 million de ventes.

Son tissu industriel est aussi en pleine évolution puisque Mazda souhaite disposer, d'ici à 2024, d'une capacité de production annuelle de 2 millions d'unités. Pour cela, il pourra compter sur une nouvelle usine aux Etats-Unis (à Huntsville), commune avec Toyota, qui démarrera son activité à partir de 2021. (JOURNALAUTO.COM 31/5/18)

Forte baisse des exportations de voitures de la Russie au 1^{er} trimestre

Les exportations de voitures de la Russie (hors pays de la CEI) ont chuté de 57 % au cours du premier trimestre de 2018, à quelque 4 600 unités. Lada représente plus de la moitié des livraisons, avec 12 600 véhicules exportés, suivi de Volkswagen (566), et de Hyundai (355 unités).

Les Lada 4x4 (2 000 unités), Volkswagen Polo (555) et Lada Vesta (526) ont été les modèles les plus exportés sur la période. Par destination, c'est la Lettonie qui occupe la première place (912 véhicules livrés à ce marché), suivie de l'Ukraine (881), et de l'Azerbaïdjan (593). (AUTOSTAT 31/5/18)

Les ventes de véhicules à énergies alternatives en Chine ont représenté 45 % des ventes mondiales

Sur les 4 premiers mois de l'année, les ventes de véhicules à énergies alternatives (V.E.A.) en Chine se sont établies à 200 000 unités environ (+ 131 %). Elles ont ainsi représenté 45 % des ventes mondiales de ce type de véhicules (430 000 unités écoulées dans le monde sur 4 mois, en hausse de 52 %).

Sur les 3 premiers mois de l'année, les ventes de V.E.A. en Chine ne représentaient encore que 39 % du marché mondial pour ce type de véhicules. Sur le seul mois d'avril, la part de marché de la Chine s'est élevée à 61 %.

Hors Chine, les ventes internationales de V.E.A. se sont établies à quelque 230 000 unités au cours des 4 premiers mois de l'année (+ 18 %), avec des hausses de 20-30 % dans des marchés majeurs tels que les Etats-Unis ou l'Allemagne, mais des baisses sur les marchés japonais et norvégien notamment. (GASGOO.COM 1/6/18)

Skoda annonce une collaboration avec 4 start-ups israéliennes

Skoda Auto DigiLab, l'incubateur technologique de Skoda basé à Tel Aviv, a annoncé qu'il allait collaborer sur des projets concrets avec 4 start-ups israéliennes.

Il s'agit des sociétés Otonomo Technologies (technologies de monétisation des données collectées par les voitures autonomes), XM Cyber (cybersécurité), Anagog (enregistrement et prédiction du comportement des automobilistes, via des capteurs dans leurs smartphones) et Guardian Optical Technologies (reconnaissance de l'environnement via un système de capteurs associée à des caméras vidéo ; cartographie en 3D et détection des mouvements).

Skoda avait annoncé la création de son incubateur en 2017 et avait alors indiqué vouloir se concentrer sur des technologies liées aux mégadonnées (Big Data), à la cybersécurité, aux capteurs, à l'industrie 4.0., aux voitures connectées, à l'électromobilité et à l'infodivertissement.

Skoda est l'un des nombreux constructeurs qui ont récemment investi dans des start-ups automobiles et technologiques israéliennes.

En plus de l'annonce de collaboration avec ces 4 start-ups, Skoda a présenté un programme en vue d'acquérir des technologies de 6 autres start-ups israéliennes. (CTECH 31/5/18, AUTOMOBILWOCHE 30/5/18)

Le parquet de Stuttgart étend son enquête sur Daimler

Le parquet de Stuttgart étend « au niveau technique » son enquête sur Daimler concernant les suspicions de manipulations des niveaux d'émissions de certains de ses modèles diesel.

L'enquête sur Daimler est ouverte depuis près d'un an. A l'époque, les autorités craignaient que jusqu'à un million de véhicules du groupe Daimler puissent être affectés.

Depuis, il a été déterminé que le moteur diesel OM 622 était au centre de l'enquête pour manipulation, et que deux moteurs supplémentaires pourraient également être concernés (dont l'OM 626 qui équipe la Mercedes Classe C). Aucune vérification technique officielle n'a pour l'instant été effectuée sur ces 2 moteurs.

Suite à cette enquête, le KBA (office fédéral des transports) a déjà imposé à Daimler le rappel de 5 000 Mercedes Vito.

Par ailleurs, d'ici deux semaines, Daimler devra avoir fournir au Ministère allemand des Transports une liste de tous les véhicules concernés par les suspicions de manipulations.

Si des manipulations sont prouvées, Daimler risque des conséquences non seulement en Allemagne mais également aux Etats-Unis, où une procédure pourrait être entamée.

De plus, en février, Daimler a porté ses provisions pour risques juridiques à 17,2 milliards d'euros (soit un budget supplémentaire de 1,2 milliard d'euros). (SÜDDEUTSCHE ZEITUNG 1/6/18)

Aux USA, Volkswagen a déjà rappelé 85,8 % de ses modèles affectés par le scandale

Aux Etats-Unis, le groupe Volkswagen a déjà rappelé 85,8 % de ses modèles dotés de moteurs diesel de 2 litres et affectés par le scandale des moteurs truqués. Les modèles rappelés ont été soit remis aux normes soit retirés de la circulation.

Le constructeur avait pour obligation de rappeler au moins 85 % des 475 000 véhicules concernés au plus tard d'ici à la mi-2019. Il est donc en avance sur les délais prescrits par la Justice américaine.

En revanche, pour les quelque 80 000 modèles dotés de moteurs diesel de 3 litres, la majeure partie des rappels reste encore à réaliser. (FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG, AUTOMOBILWOCHE 31/5/18)

Le groupe Changan a annoncé avoir transféré 21,56 % des actions de sa marque éponyme à CSGC

Le groupe Changan a annoncé avoir transféré 21,56 % des actions de sa marque éponyme Changan Auto au groupe industriel chinois China South Industries Group (CSGC).

Le groupe Changan a ainsi transféré gratuitement 1 035 312 673 actions qu'il détenait dans sa marque Changan Auto à CSGC. Après le transfert, le groupe Changan ne détiendra plus que 21,56 % du capital de la marque (une action de plus que CSGC).

Selon le groupe, ce transfert permettra d'optimiser ses activités automobiles, en promouvant le développement de la marque Changan Auto.

Le transfert d'actions doit encore être approuvé par les autorités chinoises. (GASGOO.COM 31/5/18)

Chery cherche des investisseurs

Le groupe chinois Chery cherche des investisseurs afin de lever au moins 20 milliards de yuans (2,67 milliards d'euros), afin d'améliorer sa santé financière.

Cette démarche a été approuvée par la direction de Chery et par des représentants salariaux.

Les nouveaux investisseurs devraient selon toute vraisemblance être des investisseurs privés, qui prendront un contrôle majoritaire de Chery.

Actuellement, le groupe chinois est détenu en majorité par le gouvernement municipal de Wuhu.

Depuis plusieurs années, Chery subit de lourdes pertes, dont une perte nette de 37,6 millions de yuans (5 millions d'euros) en 2017. (AUTOMOTIVE NEWS CHINA 1/6/18)

Hambourg maintiendra ses restrictions de circulation pour les diesel pré-Euro 6 jusqu'à ce que Berlin impose des remises aux normes

Jens Kerstan, Sénateur de Hambourg en charge de l'Environnement, a indiqué que la ville d'Hambourg maintiendra ses restrictions de circulation pour les diesel antérieurs à la norme Euro 6 jusqu'à ce que le gouvernement fédéral impose à l'industrie automobile allemande des remises aux normes de leurs modèles diesel déjà en circulation.

Les restrictions de circulation que la ville hanséatique a mise en application ce jeudi 31 mai (voir Analyse de Presse du 31/5/18), concerne les modèles diesel antérieurs à la norme Euro 6, sur deux tronçons de rues qui couvrent une distance totale de 2 180 m (sur un réseau routier total d'environ 4 000 km à Hambourg). (AUTOMOTIVE NEWS EUROPE, JOURNALAUTO.COM 31/5/18)

Dongfeng Parts & Components et Fawer Auto Parts ont signé un accord pour établir une coentreprise

Les fabricants chinois de composants automobiles Dongfeng Parts & Components et Fawer Auto Parts (filiale à 99,9 % du groupe automobile chinois Dongfeng) ont signé un accord pour établir une coentreprise qui sera baptisée Dongfeng Fawer Pump Industry.

Fawer Auto Parts est détenu à 24,41 % par le groupe FAW. Ainsi, la future coentreprise marque une nouvelle collaboration entre les groupes Dongfeng et FAW.

La coentreprise installera son siège à Shiyan, dans la province de Hubei. Elle produira des pompes de haute qualité pour des véhicules commerciaux, des voitures particulières et des véhicules électriques.

Dongfeng Fawer Pump Industry se fixe pour objectif de réaliser un bénéfice de 260 millions de yuans (34,7 millions d'euros) par an d'ici à 2023. (GASGOO.COM 1/6/18)

Les Etats-Unis taxent l'acier et l'aluminium importés de l'UE, du Mexique et du Canada

Le gouvernement américain a annoncé que les importations d'acier et d'aluminium en provenance de l'Union européenne, du Canada et du Mexique aux Etats-Unis seraient soumises à des taxes de 25 % et 10 %, respectivement, à partir d'aujourd'hui.

Les réactions des trois partenaires commerciaux des Etats-Unis, qui avaient bénéficié d'une dérogation à cette mesure annoncée par le président américain Donald Trump au mois de mars, ne se sont pas fait attendre. Ils ont tour à tour annoncé des mesures de représailles.

Déplorant « un mauvais jour pour le commerce mondial », l'Union européenne a promis de répliquer en prenant « des contre-mesures dans les prochaines heures » et de saisir l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Le Canada a annoncé qu'il imposerait des droits de douane sur l'équivalent de 12,8 milliards de dollars de marchandises importées des Etats-Unis.

Il a fait savoir qu'il entendait également contester la décision américaine dans le cadre de l'Alena (l'accord de libre-échange nord-américain entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique qui est actuellement en cours de renégociation) et de l'OMC. Le Mexique a rétorqué en imposant des droits « équivalents » notamment sur les produits sidérurgiques et agricoles américains. (REUTERS 1/6/18)

La production de véhicules utilitaires au Royaume-Uni a augmenté de près de 20 % en avril

7 299 véhicules utilitaires ont été fabriqués au Royaume-Uni au mois d'avril (+ 19 %), dont 2 124 pour le marché local (+ 0,9 %) et 5 175 pour l'exportation (+ 28,5 %), selon les chiffres publiés par la SMMT (association des constructeurs d'automobiles britanniques).

26 551 utilitaires ont été produits dans le pays sur les quatre premiers mois de 2018 (- 10,2 %). (COMMUNIQUE SMMT)

Résultats commerciaux contrastés pour les constructeurs coréens en mai

Les cinq grands constructeurs coréens ont annoncé des résultats commerciaux contrastés pour le mois de mai.

Les ventes de Hyundai ont augmenté de 5,7 %, à 387 017 unités, grâce à de bonnes performances à l'étranger. Celles de sa société sœur Kia ont progressé de 9 %, à 247 176 unités, tirées par une demande robuste tant sur le marché coréen qu'à l'international.

Les ventes de GM Korea ont diminué de 5,1 %, à 40 879 unités, et celles de Renault Samsung ont reculé de 22 %, à 16 101 unités. Enfin, les ventes de Ssangyong ont augmenté de 4,6 %, à 12 920 unités. (YONHAP 1/6/18)

Rivian Automotive veut produire des véhicules électriques d'ici à 2020 dans une ancienne usine de Mitsubishi

La start-up Rivian Automotive, basée à Detroit, a annoncé qu'elle commencerait à fabriquer des véhicules électriques d'ici à 2020 dans une ancienne usine de Mitsubishi, située à Normal dans l'Etat de l'Illinois. Cette usine qu'elle a rachetée en janvier 2017 pour 16 millions de dollars pourrait employer un millier de personnes à l'horizon 2024.

Rivian, qui vient d'obtenir un nouveau prêt de 200 millions de dollars, veut fabriquer sur le site un pick-up à cinq places et un tout-terrain de loisir à sept places.

L'entreprise emploie actuellement 50 personnes à Normal et 350 au total dans le Michigan, en Californie et dans l'Illinois. « Les capitaux supplémentaires vont nous permettre d'aller vers la production et de commercialiser nos produits novateurs en 2020 », a déclaré le patron de Rivian, RJ Scaringe. (AUTOMOTIVE NEWS 30/5/18)

Softbank investit dans les véhicules autonomes de General Motors

Le fonds d'investissement japonais Softbank Vision Fund va investir 2,25 milliards de dollars dans Cruise Automation, la division de General Motors qui travaille sur les véhicules autonomes.

L'investissement aidera GM dans son projet de déployer ses véhicules autonomes à partir de 2019. « C'est un jour historique pour l'avenir de la mobilité individuelle », a déclaré Mary Barra, présidente du constructeur américain.

A l'issue de son investissement, qui sera réalisé en deux temps - 900 millions de dollars, puis 1,35 milliard - Softbank détiendra une participation de 19,6 % dans GM Cruise, qui regroupe Cruise Automation et Strobe, un fabricant de lidars que GM a racheté en octobre dernier.

Le fonds japonais disposera d'un siège au conseil d'administration de GM Cruise, qui communiquera en outre à l'avenir ses résultats financiers. General Motors injectera également 1,1 milliard de dollars dans GM Cruise.

GM a un « avantage concurrentiel unique » dans la course à la voiture autonome, a souligné Michael Roen, un des dirigeants de Softbank Investment Advisors. « Nous sommes très impressionnés par les avancées réalisées par les équipes de GM [...] et sommes enthousiastes à l'idée de participer à une transformation historique de l'industrie de l'automobile », a-t-il ajouté.

Softbank, propriété du milliardaire japonais Masayoshi Sun, a accéléré ses investissements dans la voiture autonome ces derniers mois. Il a notamment des participations dans Uber et le Chinois Didi, les rois du taxi à la demande, qui préparent eux aussi leurs flottes de taxis sans chauffeur. (AUTOMOTIVE NEWS, AFP 31/5/18, ECHOS 1/6/18)

Autoliv fait état de commandes robustes pour son activité d'électronique

Autoliv a annoncé qu'il avait reçu des commandes record au cours des douze derniers mois (1,1 milliard de dollars, + 48 %) pour sa division d'électronique Veoneer, qui doit devenir une entreprise indépendante cotée en Bourse au début du mois de juillet.

Le premier fabricant mondial de coussins gonflables et de ceintures de sécurité a en outre relevé de 4 milliards de dollars environ, à plus de 4 milliards de dollars, sa

prévision de chiffre d'affaires pour son activité de sécurité active en 2025. (REUTERS 31/5/18)

Waymo va ajouter 62 000 monospaces de FCA à sa flotte de véhicules autonomes

Waymo va acheter 62 000 Chrysler Pacifica hybrides supplémentaires à Fiat Chrysler pour étoffer sa flotte de véhicules autonomes. Le constructeur lui a déjà fourni 600 exemplaires de son monospace.

La filiale de conduite autonome d'Alphabet (maison-mère de Google) prévoit de lancer cette année à Phoenix (Arizona) le « premier service de transport autonome au monde », qui permettra de réserver une voiture sans conducteur via une application. Elle compte étendre ce service de taxis sans chauffeur par la suite à la baie de San Francisco et au-delà.

Waymo et FCA ont en outre annoncé qu'ils discutaient de la possibilité d'installer le système de conduite autonome du premier dans un futur véhicule du second qui serait vendu au grand public. (AFP, AUTOMOTIVE NEWS 31/5/18)

JLR travaille sur la conduite autonome en conditions extrêmes

Jaguar Land Rover travaille sur une technologie de conduite autonome pour tous les types de terrain et toutes les conditions météorologiques, dans le cadre d'un projet de 4,2 millions d'euros.

L'objectif est d'associer la détection acoustique, les caméras, les radars et les lidars pour permettre à un véhicule d'évaluer son environnement et de s'y adapter, a expliqué le constructeur. (AUTOMOTIVE NEWS EUROPE 31/5/18)